

# L'église en quête d'une deuxième jeunesse

Afin de financer la deuxième partie des travaux de rénovation de l'église du village, la municipalité et la Fondation du Patrimoine ont lancé jeudi dernier une seconde souscription publique.

Les Corrèziens sont attachés à leur patrimoine. En témoigne l'engouement suscité par les campagnes de mécénat populaire lancées un peu partout dans le département par la Fondation du Patrimoine en collaboration avec les municipalités et les associations, pour sauvegarder le patrimoine local. « En Corrèze, le premier appel au mécénat populaire a été lancé à Gourdon-Murat afin de restaurer l'église du village. Ainsi, depuis 2004, la Fondation du Patrimoine a accompagné trente-six projets », rappelle le délégué départemental pour la Corrèze, Jean Combasteil.

Malgré les multiples sollicitations, toutes plus justes les unes que les autres, les Corrèziens n'hésitent pas à mettre la main à la poche dès qu'il s'agit de réhabiliter l'église du village, le château, le moulin, le four à pain....

Bernard Leduc, maire de Tarnac, et Alain Deschamps, président de l'association de sauvegarde de l'église de Tarnac, ont eux aussi mesuré l'attachement de la population au patrimoine local quand ils ont lancé en 2008 une première souscription publique pour financer des travaux de sauvegarde de l'église de Tarnac. « L'église Saint-Gilles Saint-Georges se compose d'une église romane du 12<sup>e</sup> siècle pourvue d'une nef voûtée en berceau et d'une seconde nef datant des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, accolée au mur gouttereau nord du vaisseau roman. La nef romane de l'église est caractéristique du style « de la montagne » que l'on rencontre également à Bellac », explique Bernard Leduc.

## Plus de 200 donateurs

Classée monument historique le 25 septembre 1919, la belle connaît cependant des problèmes de stabilité, qui semblent avoir rapidement affectés l'édifice. En témoignent les deux contreforts rajoutés au 18<sup>e</sup> siècle sur le mur gouttereau sud. « La deuxième grosse alerte a eu lieu en juillet 2008. Alors que l'architecte des Bâtiments de France réalisait à la demande de la municipalité une étude sur l'état de l'église, des pierres se sont détachées du mur pour tomber sur un véhicule stationné sur la place. Cet événement, qui heureusement n'a pas fait de victime, a permis de faire prendre conscience à tout un chacun la nécessité de réaliser des travaux et de faire une étude approfondie sur les désordres que présente cet édifice », rappelle le maire.

Ainsi est née l'association de Sauvegarde de l'Eglise de Tarnac, présidée par Alain Deschamps qui a



Lors de leur visite de l'église, l'ensemble des élus et des partenaires ont pu se rendre compte de la nécessité de mener rapidement des travaux.

participé avec le Conseil général et l'Etat au financement des premiers travaux d'urgence dont le montant s'est chiffré à 39.000 €. « Malgré ces aides, la part de la commune restait trop élevée. Nous avons donc décidé de lancer une souscription publique. Même si nous l'espérons, la mobilisation a dépassé nos espérances. Plus de 200 donateurs ont mis la main à la poche, ce qui nous a permis de collecter près de 30.000 €, se félicite Alain Deschamps.

## Prix départemental et régional

Une mobilisation record qui a permis à la commune de décrocher le prix départemental de « Patrimoine en action » ainsi que le prix régional de l'excellence, décerné par la Fondation du Patrimoine, soit une dotation de 27.500€.

Si aujourd'hui les travaux d'urgence sont terminés, la municipalité doit faire face à une nouvelle tranche de travaux. « Le rapport de l'architecte en chef des Monuments Historiques, Stefan Manculescu, fait ressortir d'inquiétants désordres structurels ainsi qu'une large et complexe palette de pathologies liées à l'humidité affectent l'ensemble du monument, compromettant gravement et à court terme la stabilité et la pérennité de l'édifice. Il conclut qu'une intervention rapide est indispensable pour contenir l'aggravation de ces désordres. Ainsi d'importants travaux doivent être engagés au niveau de la couverture, la maçonnerie, les menuiseries, les vitraux, les cloches », explique le maire de Tarnac.

Afin de financer ces travaux estimés à 1.788.000€ la municipalité de

Tarnac, la Fondation du Patrimoine et l'association de sauvegarde de l'église de Tarnac ont signé, jeudi dernier, une nouvelle convention de souscription afin de diminuer la part de la commune. « Malgré les aides de l'Etat de la Région et du Département, la part restant à la charge de la commune est trop lourde pour la municipalité. Ainsi cette campagne a pour objectif minimum de collecter 5 % du montant total des travaux. Les dons sont déductibles de l'impôt et permettent d'obtenir, pour les particuliers une réduction d'impôts de 66 % du don, dans la limite de

20 % du revenu imposable. Pour leur part, les entreprises peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 60 % dans la limite de 5% du chiffre d'affaires », rappelle le maire.

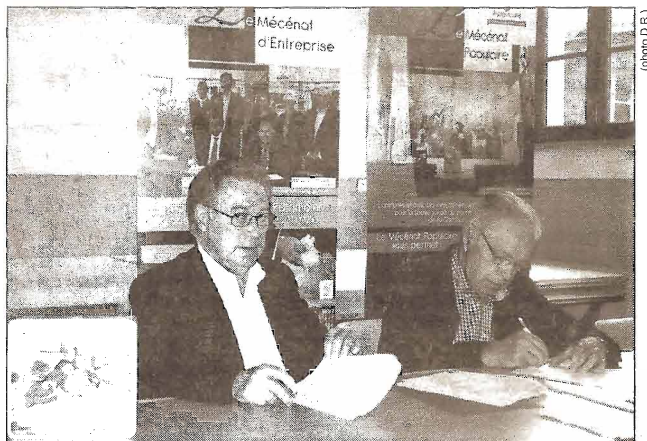
Une fois cette somme récoltée, le projet architectural devrait être finalisé pour mi 2012 pour un lancement des travaux début 2013...

Thibaut FAUVERGUE

Renseignements auprès de la mairie de Tarnac au 05.55.95.53.01 ou à la Fondation du Patrimoine au 05.55.08.37.32.



Le trésorier de l'association, Roger Leblanc présentant les faiblesses de l'église.



Bernard Leduc et Jean Combasteil ont lancé, jeudi dernier, une seconde souscription publique.